

athoos

Strong n°121

Prononciation [ath'-o-os]

Définition

1. non coupable, innocent, impuni, non concerné

Étymologie

αθωος - ἄθῳος

Voir définition [tithemi 5087](#)

Nature du mot

Adjectif

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2019 - www.topchretien.com